



## AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par le maire de l'arrondissement, M. Russell Copeman, pour être tenue au 6400, avenue de Monkland à Montréal, le mardi **6 septembre 2016 à 18 heures**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

**10.01** Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

**10.02** Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 à 18 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

**10.03** Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires du maire et des conseillers.

**10.04** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions et de demandes du public.

**10.05** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

**30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1164535010

Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 et son financement.

---

**Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.**

---

DONNÉ À MONTRÉAL ce 30 août 2016.

Katerine Rowan, avocate  
Secrétaire d'arrondissement substitut